

Image not found or type unknown



Condition pour rentrer dans une discotheque privée

Par **neldesbles**, le **05/02/2011 à 23:33**

Bonjour,rrrnJe voudrais savoir si un mineur peut entrer dans une discothèque privée, avec ou sans un majeur pour l'accompagnerrnrnMerci.

Par **corima**, le **05/02/2011 à 23:42**

Bonsoir, rnrnTout dépend à quel moment le mineur veut entrer dans la discothèque. Certaines discothèques ouvrent l'après midi afin de permettre à des mineurs d'aller danser.rnLe soir, les discothèques sont réservées exclusivement aux personnes majeures à moins que le mineur ne soit accompagné d'une personne majeure ayant autorité, ses parents par exemple, et non pas un jeune de 16 ans avec des copains de 18 ans.